

HISTOIRE-GEOGRAPHIE – CLASSES DE 3^e C

Chers parents, vous trouverez ci-dessous du travail de **GEOGRAPHIE** pour votre enfant pour une durée de 2 semaines.

Les activités se font à partir des documents donnés ici.

Les principales compétences travaillées sont :

- PRATIQUER DIFFERENTS LANGAGES
- ANALYSER ET COMPRENDRE UN DOCUMENT
- SE REPERER DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE

Cher élève, sur la page suivante, tu trouveras les consignes à suivre pour réaliser les activités de **GEOGRAPHIE** à la maison.

Je te demande de faire les activités (*du mieux que tu pourras*), sur des feuilles (**1 feuille par activité**).

Tu rangeras ensuite les feuilles dans ton cahier d'histoire-géographie.

Si c'est possible pour toi, tu peux m'envoyer ton travail par **Pronote** ou par **mail** à l'adresse suivante : **brice.humbertclaud@gmail.com**, ou par **WhatsApp au 90.91.33**. Dans ce cas, tu peux prendre en photos ton travail et l'envoyer en pièce jointe.

Si tu n'as aucune connexion internet, garde précieusement ton travail. Il sera corrigé et revu en classe plus tard.

En attendant, prend bien soin de toi en restant à la maison, et à bientôt... 😊

M. Humbertclaud

Les élèves travaillent sur le chapitre de **GEOGRAPHIE** intitulé

« **Pourquoi et comment aménager le territoire ?** »

et sur un **SUJET DE BREVET** (pour s'entraîner)

Ce travail est divisé en 5 activités.

REMARQUES :

- Le travail a été divisé en plusieurs activités, afin de mieux répartir ton temps de travail.
- Les durées de travail sont indicatives. Certains élèves mettront moins de temps, d'autres un peu plus.
- Pour ceux qui disposent d'une **connexion internet**, il est important de rendre les travaux aux dates indiquées afin qu'ils puissent être corrigés et renvoyés rapidement.
- Pour ceux qui n'ont **pas de connexion internet**, le travail sera corrigé et revu lors du retour au collège.

CALENDRIER DE TRAVAIL :

Activité	Durée du travail	A faire le ...	A rendre pour le ...
SEMAINE 1 (2h de travail)			
ACTIVITE 1 : Pourquoi aménager le Nord de la Nouvelle-Calédonie ? - Questions 1 à 6	30mn	Mercredi 22 septembre	Jeudi 23 septembre
ACTIVITE 2 : Comment et par qui a été aménagée la zone VKPP ? - Développement construit	1h	Jeudi 23 septembre	Vendredi 24 septembre
ACTIVITE 3 : Les défis à relever en Province Nord - Questions 1 à 3	30mn	Vendredi 24 septembre	Lundi 27 septembre
SEMAINE 2 (2h30 de travail)			
ACTIVITE 4 : L'aménagement du territoire en France - Questions 1 à 6	30mn	Lundi 27 septembre	Mardi 28 septembre
ACTIVITE 5 : Sujet de Brevet (entraînement) - Exercice 1 - Exercice 2 - Exercice 3	2h 40 mn 1 heure 20 mn	Mardi 28 septembre Mercredi 29 septembre Jeudi 30 septembre	Lundi 1 ^{er} octobre

ACTIVITE 1 : POURQUOI AMENAGER LE NORD DE LA NOUVELLE-CALEDONIE ?

durée 30mn

- Sur une feuille, écris en rouge et encadre le titre du chapitre : « G4 : L'aménagement du territoire en Nouvelle-Calédonie et en France »
- Sautte une ligne et écris en rouge le titre de la 1^e partie : « I- Pourquoi aménager le Nord de la Nouvelle-Calédonie ? Le rééquilibrage. »
- Réponds aux questions 1 à 6 en utilisant les documents.

DOC 1 : Solde migratoire interne et arrivées externes

	Solde migratoire interne		Arrivées externes	
	2004-2009	2009-2014	2004-2009	2009-2014
Îles Loyauté	-1 697	-454	239	338
Nord-Est	-1 155	-826	456	531
Nord-Ouest	167	1 001	986	2 106
Sud rural	205	33	764	763
Grand-Nouméa	2 480	246	17 800	18 775
Ensemble	0	0	20 245	22 513

Note de lecture : au cours de la période 2004-2009, 239 personnes n'habitant pas en Nouvelle-Calédonie sont venues s'installer dans les îles Loyauté. Au cours de la même période, les îles Loyauté ont perdu 1 697 habitants (arrivées depuis une autre province - départs pour une autre province de Nouvelle-Calédonie).

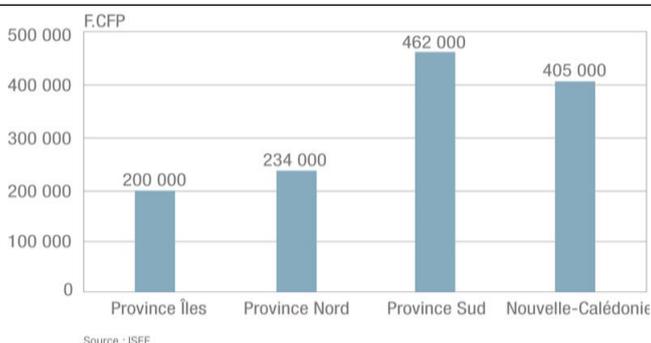
DOC 3 : Les inégalités face à l'emploi

Si l'emploi a progressé dans les trois provinces depuis le milieu des années 1990, d'importantes inégalités sont encore observées. En 2009, le taux d'emploi de la province Sud est de 63 %, loin devant la province Nord (45 %) et la province des îles (37 %). Le Grand Nouméa concentre les trois quarts des emplois du territoire. En Brousse, ce sont les communes situées à proximité des exploitations minières qui procurent le plus de travail : Au Nord-Ouest, à Koumac et dans la zone VKP et sur la côte est, Yaté et Kouaoua. Les taux d'emploi les plus bas sont observés à Belep et dans le Nord-Est, à Pouébo, Hienghène et Ouégoa

Les écarts entre communautés demeurent très marqués. Le taux d'emploi en 2009 atteint 71 % chez les Européens et seulement 45 % chez les Kanak. Cet écart n'évolue pas depuis 1989, malgré la volonté de protection de l'emploi local. Une des raisons de cette stabilité reste le niveau de qualification plus faible des personnes nées en Nouvelle-Calédonie.

D'après l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie, IRD, 2014

DOC 2 : Le revenu mensuel des familles (en CFP en 2008)



DOC 4 : D'après l'Article 85 de la loi du 6 novembre 1988 pour le Rééquilibrage

Point 1 : Faciliter l'accès à tous aux formations et les adapter aux particularités du territoire.

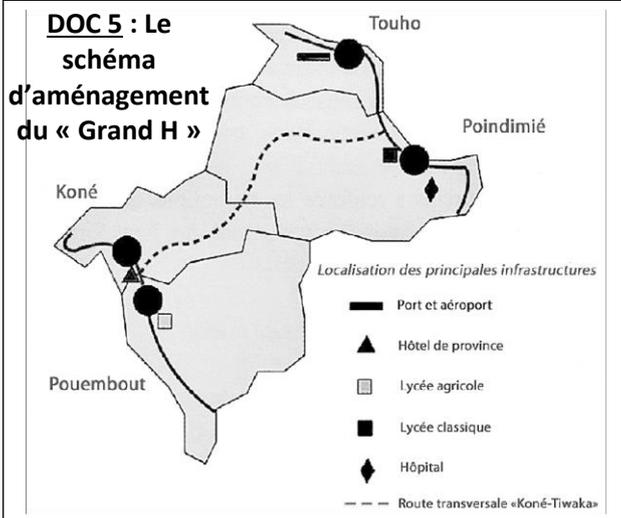
Point 2 : Favoriser un rééquilibrage du territoire par rapport à l'agglomération de Nouméa et améliorer les infrastructures pour permettre le désenclavement des populations isolées.

Point 3 : Améliorer les conditions de vie des populations de toutes les parties du territoire, notamment par le renforcement de la prévention, et des équipements sanitaires et le logement social.

Point 4 : Encourager le développement des activités économiques locales et le développement de l'emploi.

1. Fais une phrase avec chaque nombre entouré (Aide-toi des explications inscrites sous le document).
2. Que remarques-tu quand tu compares l'évolution de la population sur la côte est, sur la côte ouest et dans le Grand Nouméa ?

DOC 5 : Le schéma d'aménagement du « Grand H »



3. Que montre le document 2 ? Quelles inégalités sont montrées par ce document ?

4. Comment sont réparties les activités économiques et l'emploi sur le territoire ?

5. Document 5 : explique ce qu'est « l'aménagement du Grand H ».

6. Met en relation les documents 4 et 5 pour compléter ce tableau

Idées principales du document 4 :

- Créer des activités et des emplois
- Améliorer les conditions de vie
- Créer des infrastructures de transport
- Développer l'enseignement et les formations

Document 4	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4
Idée principale (à choisir parmi la liste proposée au-dessus du tableau)				
Exemples de réalisation pris dans le document 5				

ACTIVITE 2 : COMMENT ET PAR QUI A ETE AMENAGEE LA ZONE VKPP ?

durée 1 heure

- Sauter une ligne et écrire en rouge le titre de la 2^e partie : « **II- Comment et par qui a été aménagée la zone VKPP ?** »
- Regarde bien les 4 documents, puis rédige un développement construit (consigne sur la page suivante).

La zone VKP est un territoire constitué des trois communes de Voh, Koné et Pouembout. Depuis quelques années, la commune de Poya s'est associée aux différents projets, d'où l'ajout d'un « P » : Zone VKPP.

C'est après la signature des Accords de Matignon en 1988 qu'il a été décidé de rééquilibrer le territoire de la Nouvelle-Calédonie en développant la zone VKPP.

Document 1 : Les zones d'activités de VKP

1. Zone industrielle de Voh (industrie et artisanat)
2. Zone industrielle de Kataviti (industrie non-polluante, commerce, artisanat et services)
3. Zone commerciale de Green Acre (commerces, services, bureaux)
4. Zone artisanale de Bako (artisanat et services)
5. Zone d'activité de Pont-Blanc (artisanat et services)
6. Zone d'activités de Pouembout (artisanat et services)
7. Zone d'activités de Tipinga (artisanat et industries agro-alimentaires)

Source : DITTT, Gov. de la NC, Province Nord

Document 2 : Les projets et acteurs de la zone KVP

La Zone Artisanale de Bako permet l'installation d'artisans et d'entreprises variées. Elle démontre qu'il est possible d'intégrer les terres coutumières à de grands projets d'aménagement permettant le développement économique et social. [...] L'usine du Nord (KNS) à Vavouto s'accompagne d'une forte demande de logements. Ainsi, la construction de logements est une priorité depuis 2009 et la mairie de Koné, l'entreprise KNS, et les entreprises du bâtiment ont formé un groupe de travail qui a fait état d'un besoin de 2000 logements. [...]

Les maires des trois communes de la zone VKP ont décidé de former une intercommunalité pour gérer en commun la collecte et le traitement des déchets, et l'adduction d'eau potable dans toutes les tribus. [...]

La construction de l'usine du Nord et l'aménagement de la zone VKP sont des projets de développement qui doivent profiter aux habitants de la Province Nord, mais également à l'ensemble du pays, et en particulier aux jeunes générations. Entre 2004 et 2016, 50 milliards de Francs ont été investis par les investisseurs publics (communes, Province, Etat) et les investisseurs privés (entreprises).

D'après VKP infos n°6, décembre 2008

Document 3 : Des exemples d'aménagements dans la zone VKPP

Zone commerciale de Bako à Koné



Lycée de Pouembout



L'usine KNS de Voh



Hôpital de Koné



Piscine de Pouembout



Centre culturel de Koné



- Sur une feuille, écris en rouge le titre de la 3^e partie : « **III- La Province Nord a encore des défis à relever** »
- Réponds aux questions 1, 2 et 3 directement sur cette feuille.

Des défis à relever dans la zone VKPP et la Province Nord

Mercredi 28 Novembre 2018, à Koné, le MEDEF (syndicat représentant les chefs d'entreprise) a échangé avec les acteurs économiques de la zone VKPP et de la Province Nord sur les idées de relance de l'activité économique.

En des temps économiques très difficiles, cette rencontre a suscité un peu d'espoir dans les esprits et a permis d'envisager l'avenir avec un peu plus d'optimisme. Des propositions concrètes ont été rassemblées et discutées pour être portées auprès du Premier Ministre en décembre prochain.

De manière générale le désenclavement de la zone par des infrastructures routières, aériennes et portuaires est une nécessité pour le développement du tourisme (croisiéristes, tourisme écoresponsables) et les activités de services.

Parmi les constats qui ont retenu l'attention, il y a :

- Le dépeuplement du Nord qui continue vers la Province Sud par manque d'activité, amplifié par le manque d'infrastructures de loisirs et de transport adapté. Ainsi, 90% des nouveaux emplois concernent la Province Sud.
- Un manque d'infrastructures et d'équipements publics.
- La rareté des ressources en eau ne permet pas le développement de l'agriculture et le raccordement des populations. Il y a également la problématique de la qualité de l'eau qui abîme le matériel.
- Les progrès à faire pour les petites entreprises et les autorités coutumières qui doivent se regrouper pour travailler ensemble.

Parmi les projets évoqués, citons : le barrage de Pouembout, le projet de port de commerce de Vavouto, le projet de port de plaisance et de pêche de Pandope, le projet de serres solaires à Voh, des projets d'écotourisme (bungalow de luxe respectueux de l'environnement) pour la côte Est, un Institut de recherche sur les plantes et la biodiversité au pied du Mont Panier à Hienghène, le développement de l'aquaculture (élevage de poissons et crevettes). En effet, il faudrait aussi développer la Côte Est afin d'éviter l'exode rural, car de nombreux habitants vont maintenant s'installer dans la zone VKPP, en plus en plus de Nouméa.

www.medef.nc, 29 janvier 2019 et *Le Pays*, mai 2009

1. Cite 3 difficultés que connaît encore le Nord de la Nouvelle-Calédonie.

2. Quels sont les différents acteurs dont il est question dans ce document ? Explique leur rôle.

3. D'autres aménagements sont actuellement en projets dans la Province Nord.

Associe chaque projet cité dans le texte à l'un des thèmes suivants : agriculture, pêche, tourisme, commerce.

Domaine du projet	Agriculture	Pêche	Tourisme	Commerce
Exemple de projets				

- Sur une feuille, écris en rouge le titre de la 4^e partie : « **IV- L'aménagement du territoire en France** »
- Réponds aux questions 1, 2 et 3 directement sur cette feuille.

Document 1 : L'aménagement du territoire en France

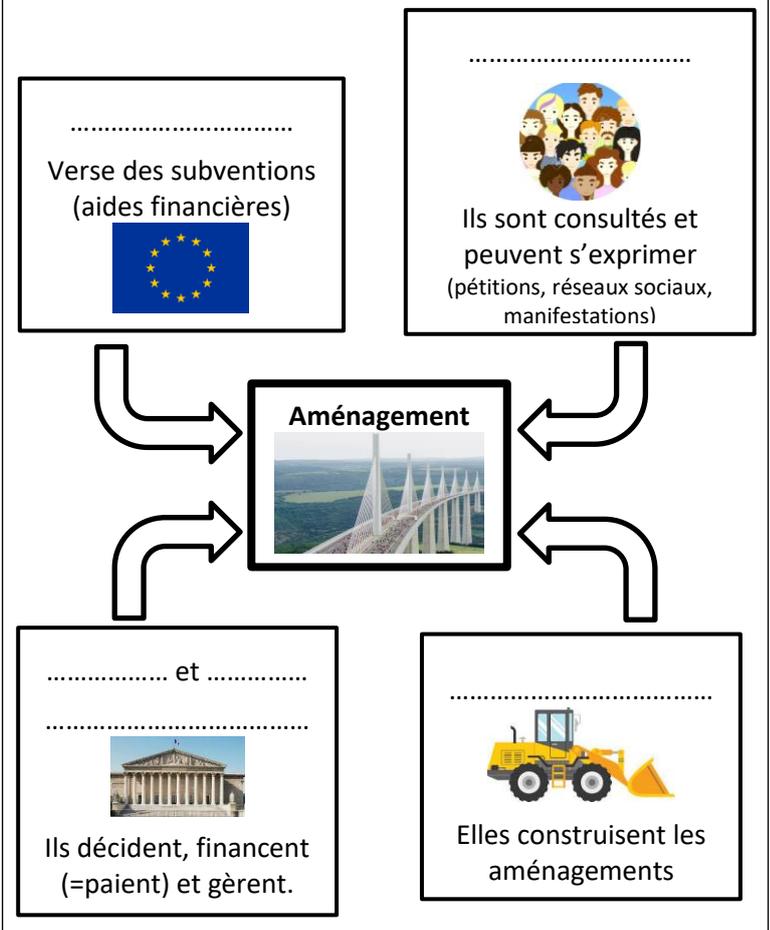
En France, l'aménagement du territoire est l'ensemble des actions menées par **l'Etat, les collectivités territoriales** (communes, départements, régions, Provinces en NC) avec des financements de **l'Union Européenne** pour réduire les inégalités entre les habitants et les déséquilibres du territoire français (entre Paris et les autres villes, entre les espaces urbains et les espaces ruraux, entre les quartiers riches et les quartiers pauvres des grandes métropoles). Afin de rapprocher les décisions qui sont prises des citoyens, la parole est aussi donnée aux **habitants**, aux associations, aux **entreprises**.

Les nombreuses politiques d'aménagement du territoire ont surtout un objectif économique afin d'améliorer la compétitivité des espaces productifs français au niveau européen et mondial.

Depuis les années 1990, de nouveaux objectifs sont apparus dans les politiques d'aménagement du territoire, comme l'amélioration de la mixité sociale (mélanger les classes sociales), la protection de l'environnement et du patrimoine culturel et historique.

D'après X. Desjardins et I. Généau de Larmalière, *L'Aménagement du territoire en France*, La Documentation Française, 2016

Document 2 : Les acteurs de l'aménagement du territoire



1. **Présente** le document 1.
2. Recopie la **définition** de « *l'aménagement du territoire* » d'après ce texte.
3. Quel est l'**objectif principal** de cette politique d'aménagement du territoire aujourd'hui ?
4. Recopie ce tableau, puis écris quelles sont les **grandes inégalités du territoire** aux différentes échelles :

Echelle	Inégalités entre ...
Nationale	
Régionale	
Locale	

5. Aujourd'hui, les politiques d'aménagement du territoire s'exercent dans trois domaines. Ecris dans le tableau (après l'avoir recopié), l'**objectif** à atteindre pour chacun de ces trois domaines.

Domaine	Objectif
Economique	
Social	
Environnemental	

6. Les expressions en gras dans le texte sont les différents **acteurs** de l'aménagement du territoire en France. Place-les au bon endroit dans le document 2.

ACTIVITE 5 : ENTRAÎNEMENT AU BREVET *durée 2 heures*

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 points)

GEOGRAPHIE - Pourquoi et comment aménager le territoire ?

Document 1 – Qu'est-ce que le rééquilibrage ?

Rééquilibrage : Dans un pays comme la Nouvelle-Calédonie où le développement économique, la mise en valeur et la répartition de la population sont très inégaux, le rééquilibrage est la politique qui consiste à réduire les inégalités spatiales. Elles ont longtemps été très marquées entre d'une part Nouméa et les communes voisines, et d'autre part la brousse et les îles. Ces inégalités ont été progressivement prises en compte dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale avec la mise en place de politiques locales ou d'État : électrification, adduction d'eau, réseau routier, constructions d'établissements scolaires, etc.

C'est avec les Accords de Matignon de 1988 que le rééquilibrage a pris davantage d'ampleur avec d'une part des efforts particuliers de l'État en faveur du développement économique et social des Provinces Nord et Loyauté et une clé de répartition des recettes fiscales* de la Nouvelle-Calédonie favorables à ces deux provinces. Elles reçoivent 50 % de ces recettes alors qu'elles ne rassemblent que le quart de la population calédonienne. La réalisation de l'usine de Vavouto est l'élément phare du rééquilibrage en faveur de la Province Nord.

L'Accord de Nouméa a confirmé le rééquilibrage comme « le temps du partage ».

Source : Lexique des mots et des notions, J-B Manga et L. Steinmetz, 2018. Site académique Hist-géo, Nouméa.

*Clé de répartition des recettes fiscales : mode de répartition des impôts entre les individus.

Document 2 – Route communale de Poum (Province Nord)



Source : collection privée, 2018.

QUESTIONS :

Document 1.

1. Quels sont les trois domaines dans lesquels se manifestent les inégalités ? (3 pts)
2. Citez au moins quatre mesures prises pour réduire les inégalités spatiales en Nouvelle-Calédonie. (4 pts)

Document 2.

3. Décrivez ce paysage. (4 pts)
4. Selon vous, cet espace a-t-il pleinement bénéficié de la politique de rééquilibrage ? Vous justifierez votre réponse. (4 pts)

Document 1 et 2.

5. Montrez les effets de la politique de rééquilibrage en Nouvelle-Calédonie. (5 pts).

EXERCICE 2. MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES ET UTILISER DES REPERES (20 PTS)

HISTOIRE – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945).

1. Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes, **expliquez pourquoi la Seconde Guerre mondiale est une guerre totale.** (15 points)

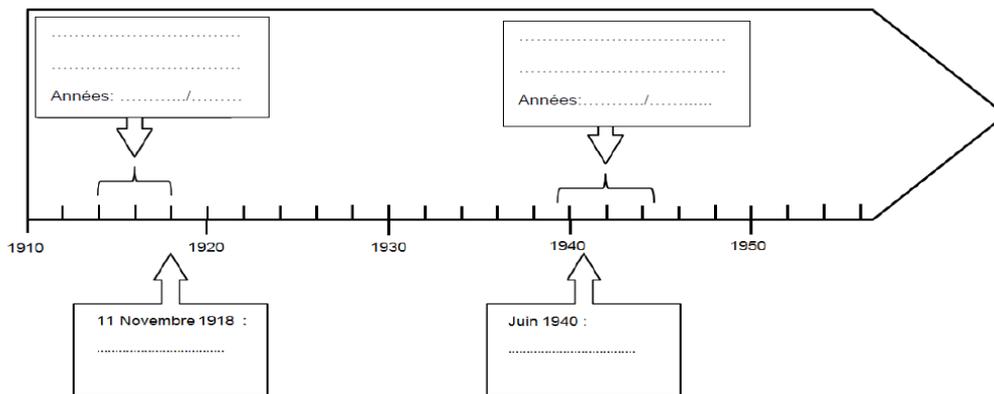
Vous pouvez vous aider des mots suivants : *extermination, civils, militaires, arme atomique, bombardements.*

2. Se repérer dans le temps : construire des repères historiques. (5 points)

a. Placez dans les cadres dans la frise : *Première Guerre mondiale* et *Deuxième Guerre mondiale*. (1 pt)

b. Précisez les dates de début et de fin de ces deux guerres. (2 pts)

c. Nommez, dans les deux cadres sous la frise, les événements qui correspondent aux dates indiquées. (2 pts)



EXERCICE 3. MOBILISER DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES D'EMC (10 points).

Situation pratique : A quoi sert la Loi dans une Démocratie ?

Document 1 : une campagne contre le mal-logement.



Source :
Affiche de la
Fondation
Abbé Pierre

Document 2 : Une loi contre les marchands de sommeil.

#LoiElan
Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

MINISTÈRE DE LA COHESION TERRITORIALES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pilier 3 : Lutter contre les marchands de sommeil

QU'EST-CE QU'UN MARCHAND DE SOMMEIL ?
Ce sont des marchands de misère, des propriétaires qui abusent de leurs locataires en louant (très chers et en connaissance de cause) des logements indignes.

CE QUI VA CHANGER AVEC LA LOI ELAN ?
Le Gouvernement a déclaré la guerre aux marchands de sommeil. La loi ELAN prévoit ainsi l'instauration des mêmes sanctions financières que pour les trafiquants de drogue. Elle prévoit :

- la présomption de revenus tirés des activités frauduleuses, pour les taper au portefeuille même quand ils ont organisé leur insolvabilité ;
- la confiscation systématique de leurs biens et des indemnités d'expropriation ;
- l'impossibilité d'acquérir de nouveaux biens pendant 10 ans, au lieu de 5 ans auparavant, notamment aux enchères ;
- l'obligation pour les syndics et les agences de les dénoncer.

Source : infographie de Loi ELAN promulguée le 27 novembre 2018. www.cohesion-territoires.gouv.fr

Questions

Document 1 :

1. À quelle principale difficulté sont confrontées les personnes évoquées dans cette campagne de publicité de la Fondation Abbé Pierre ?

2. Quels objectifs sont poursuivis par la campagne publicitaire de cette fondation ?

Document 2 :

3. Quelles pratiques la loi ELAN condamne-t-elle ?

Documents 1 et 2 :

4. Montrez que cette loi met en œuvre la fraternité, l'une des valeurs républicaines.

5. À partir de cet exemple, expliquez à un camarade à quoi sert la loi dans une démocratie.